

Formation Maintien et Actualisation des Compétences de SST // MAC SST (= Recyclage SST): Sauveteurs Secouristes du Travail

Selon la Circulaire CNAMTS/DRP n°-Cir-32/2010 du 3 décembre 2010 abrogeant la circulaire n°-Cir. 53/2007.

Public Concerné

- Les salariés ayant participé à la formation initiale SST dans les 24 mois précédents.
- Les salariés ayant participé au premier recyclage SST dans les 24 mois précédents.

La formation continue SST s'adresse à un groupe de **4 à 10** personnes (si le groupe compte plus de 10 personnes, la durée de la formation est majorée d'1/2 heure par participant supplémentaire ; et à partir de 15 participants, la session est dédoublée et 2 formateurs sont nécessaires).

Prérequis

- Etre titulaire du SST Initial.

Objectifs

- Maintenir les compétences du Sauveteur Secouriste du Travail, définies dans le référentiel de formation à un niveau au moins équivalent, voir supérieur à celui de sa formation initial
- Evaluer les compétences du Sauveteur Secouriste du Travail face à toutes situations d'accident, potentielles ou avérées. Il devra être capable de :
 - Situer le sauvetage secourisme du travail dans la santé et la sécurité du travail,
 - Protéger,
 - De Protéger à Prévenir,
 - Examiner,
 - Faire alerter ou alerter,
 - De faire alerter à Informer,
 - Secourir.
 - Utiliser le défibrillateur (DSA ou DAE) avec un maximum de réactivité et un maximum d'aisance.

Durée

- **Formation Maintien et Actualisation des Compétences de SST // MAC SST** (Recyclage SST) : 7 heures dans les 24 mois suivant le cycle initial,
- Après le premier recyclage, la périodicité des suivants est fixée à 24 mois.

Lieu de la Formation

- Sur votre site ou au sein de l'un de nos centres.

Contenu de la Formation

- Tour de table avec le recueil du vécu des stagiaires en matière de secourisme, ont-ils dû intervenir ? comment cela s'est-il passé ?
- Réponses à leurs attentes,
- Evaluation des acquis à l'aide du plan d'intervention, et/ou de mise en situation :
 - Avec évaluation en groupe (utilisation de maquillage pour reproduire au mieux la situation d'accident).Soit :

- Mise en œuvre si possible aux postes de travail
 - En salle, en reproduisant des situations les plus crédibles possibles
 - Visionnage du document «Cas concrets »
 - Mises en situation surprises filmées sur les lieux de travail (avec l'accord préalable des secouristes)
- Révision des gestes de Secourisme (et d'urgence)
 - Actualisation de la formation :
 - Risques de l'entreprise ou de l'établissement,
 - Modifications du programme.
 - Développement de thèmes spécifiques :
 - Sensibilisation à la prévention, identification de situations dangereuses et de leur suivi.
 - Etude d'un ou des risques spécifiques de l'entreprise et des moyens d'y faire face.
 - Intervention soit : du Médecin du Travail, d'un Technicien en Prévention, Animateur, ...
 - Visionnage de documents sur un sujet donné.

Moyens Pédagogiques

- La formation est essentiellement pratique, les explications du programme sont données pendant et à l'occasion de l'apprentissage des gestes.
- Tout le matériel nécessaire pour cette formation est mis à disposition par le formateur : mannequin, couverture, accessoires, défibrillateur (DSA ou DAE), ...
- Dans un souci d'hygiène, les peaux de visage et les sacs d'insufflation sont individuels.

Evaluation des SST

- Les critères d'évaluation utilisés pour cette validation sont ceux définis par l'INRS, dans le référentiel de formation des Sauveteurs Secouristes du Travail (utilisation, au national, de la même grille d'évaluation).
- Les stagiaires devront se munir de leur carte S.S.T., le moniteur récupère les anciennes cartes SST et FLOBEL éditera une nouvelle carte SST pour les stagiaires ayant reçu une évaluation favorable.
- A l'issue de la session, un procès verbal est dressé via le logiciel FORPREV.